DES PRODUITS CERTIFIÉS POUR SÉCURISER VOS TRAVAUX

CC N°: 1528920 S

Régime d'Imposition : Réel Simplifié

Centre d'Impôt : Treichville II

FACTURE N° 22 319 U0105 / Nº 0001404



01 BP-1840 ABIDJAN 01 C C N°0100756 U



Date	Règlement	Echéance	Nu	méro	N° Client		
19/10/22	Chèque 30 J 77 18/11/22		FA22	FA2202153		41110027	
	* X	and the same	Line anna auth	Ohore are be	gat Ineal	ativista and a	
Référence	Désignat	ion	Quantité	P.U. H.T.	% R.	Montant H.T.	
n des quantités d			ladia kha sh s	nothuber at	reichten	ed rusing the little	
	V-t DO Nº 4557404444	- DI Nº 0004704	iz sh kitushinar	el pie un med	besmark	o centros in	

Référence	Désignation	Quantité	P.U. H.T.	% R.	Montant H.T.
or etalpsio seb	remises at discounse allow jusqu'e 55%. ler lunction	isala xha eb a	rotoubès at	reiditen	en rueg mistis et
	Votre BC N° 4557491144 ;notre BL N° 2201731	is all idhichigar	e ae ue sed		o ees trochisi
RDPLA2B_D12 VTHEA2B_8X25 VTHEA2B_5X10	RONDELLE PLATE MOYENNE INOX D12 VIS HEX ENT. FILETÉE INOX VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	100 100 100	110 160 30	15% 15% 15%	9 350 13 600 2 550
VTHEA2B_4X12 VTHEA2B_10X30 VTHEA2B_8X20 VTHEA2B_8X40	proposons 4x12 VIS HEX ENT. FILETÉE INOX - 4*12 VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	200 100 500 200	30 290 140 155	15% 15% 15% 15%	5 100 24 650 59 500 26 350
EHEXA2B_D16	ECROU HEXAGONAL INOX D16	400	285	15%	96 900
	ades, sans oxónolico de Jours voies d'artico. La Cierra el dos ceresción cues y comercia los locuscos de l'esta	aurigo astudi 61 somulaine anses		no combina Near séiria	
	and the second s	ordinaso ei au	1810 mm 18	ragerium	in the subage
	and the second of the second o		Estat novice	iv eta uni	Le Clean ent s
	usug ay agambinab aséhuga thas ayahul dasindada.	m estisinación o	of street,	ed relati	
		0			
	on these less marchaed seek door le clicken, duri contenta	n a moning men	i karasuma	E emong	
	disen no insimeastanter constituto entersimenter. So	to company swi	n Joseph J.	ero aytoo	

Total H.T.	Total TVA 18%	AIRSI	Total timbres	Net à payer
238 000	42 840	4	metiOni psvs eutevtop	280 840

N.B.: Marchandise non échangeable - non remboursable

Arrêté la présente facture:

Deux cent quatre-vingt mille huit cent quarante FRANCS CFA

S S boulonnerie 01 BP 1262 ABIDJAN 01 TEL. (225) 21 24 41 82 / 58 11 13 91 N°CC: 15 28 920 5 adm@sosboulonperie.com

Visa Client



DES PRODUITS CERTIFIÉS POUR SÉCURISER VOS TRAVAUX

SOS BOULONNERIE

77 rue des Foreurs

Treichville Zone 3

01 BP 1262 ABIDJAN 01

(+225) 21 24 41 82

NESTLE CI

01 BP 1840 ABIDJAN 01 C C N°0100756 U

Numéro

BL2201731

Date

11/10/22

Référence

Livraison

17/10/22

Bon de livraison

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Remise	Montant HT
	Votre BC N°4557491144;notre BL N°22017				
RDPLA2B_D12	RONDELLE PLATE MOYENNE INOX D12	100	110	15%	9 350
VTHEA2B_8X25	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	100	160	15%	13 600
VTHEA2B_5X10	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	100	30	15%	2 550
	proposons 4x12				
VTHEA2B 4X12	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX - 4*12	200	30	15%	5 100
VTHEA2B 10X30	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	100	290	15%	24 650
VTHEA2B 8X20	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	500	140	15%	59 500
VTHEA2B 8X40	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	200	155	15%	26 350
EHEXA2B D16	ECROU HEXAGONAL INOX D16	400	285	15%	96 900
TOTAL H.T.	238 000 TOTAL TVA 42 840 AIRS	SI	TOTA	AL TTC	280 840

N.B.: Passé 48h, aucune marchandise ne sera échangée - remboursée



WWW.SOSBOULONNERIE-CI.COM

Page

1

MAGASIN (+225) 67 69 29 58

(+225) 67 69 29 58

magasin@sosboulonnerie.com

COMPTABILITÉ (+225) 09 06 40 00

tanoh.ahonon@sosboulonnerie.com

DIRECTION (+225) 58 11 13 91

adm@sosboulonnerie.com

Nestle Cote D'Ivoire Rue du Lycee Technique Abidjan Ivory Coast



Page 1/3

Purchase order : 4557491144	Date: 10.10.2022 Printed: 10.10.2022
Vendor Number: 101129878 SOS Bouloulonnerie P.O. Box 1262 Abidjan 01	Terms of Deliv.: Currency: XOF Benin CFA Franc BCEAO Delivery Date: 31.12.2022
Ivory Coast Tel:: 212 44182 Fax:	
e-mail: pierrelouis.boudier@sosboulonnerie.com Your reference: For the attention of:	Our Reference: Purchasing Contact: CI OB Y Fact M&I Tel:
Deliver To: CI PL Yopougon CI PL Yopougon Abidjan 01 Ivory Coast	Invoice To: Nestle Cote D'Ivoire Finance Department Zone Industrielle Yopougon 01 BP 1840 Abidjan 01

Item	Material No.	Vendor Mat. No.	Description		
	Quantity	Unit	Delivery Date & Time Price/Unit *Net V	alue	
10	146448531		Rondelle Plate 5 Inoxydable		
	2	each	1.275	2.550	
20	146448986	Rondelle Plate 12 Inox (Paquet de 100)			
	1	each	9.350	9.350	
30	146448949	ě	Vis INOX Tete Hexagonale M8X25 (Paquet)		
	1	each	13.600	13.600	
40	146448942		Vis INOX Tete Hexagonale M5X10 (Paquet)		
	1	each	2.550	2.550	
50	146448939		Vis INOX Tete Hexagonale M4X10 (Paquet)		
-	2	each	2.550	5.100	
60	146448467	1	Paquet Vis Tete Hexagonale M10x30 Inox		
	1	each	24.650	24.650	

Nestle Cote D'Ivoire Rue du Lycee Technique Abidjan Ivory Coast



PO No/So PO/Date: 4557491144 / 10.10.2022

Page 2/3

	Quantity	Unit				
	Q	Ont	i i	Delivery Date & Time	Price/Unit*Net	Value
70	146448471			Paquet Vis Tete Hexagon	nale M8X20 Inox	
	5	each	****		11.900	59.500
80	146448469	* X		Paquet Vis Tete Hexagon	nale M8X40 Inox	
	3	each			13.175	39.525
90	146448230			Paquet Ecrou H M16 Aci	er Inoxydable	
	4	each			24.225	96.900

PO approved by

Souleymane Toure 10.10.2022 18:18:45 CET,

Nestle Cote D'Ivoire

Rue du Lycee Technique Abidjan Ivory Coast



PO No/So PO/Date: 4557491144 / 10.10.2022

Page 3/3

Purchase Order Terms & Conditions

CONDITIONS GENERALES DACHAT

1: Champ dapplication

a) Les présentes conditions dachat sont applicables pour tous les articles mentionnés sur le présent Bon de Commande selon les termes ci-mentionnés, sauf conventions spécifiques écrites contraires signées de Nestlé et du prestataire

b) Ces conditions générales sont aussi applicables pour les modifications de commandes acceptées par écrit sur tout autre support.

2 : Conditions de Validité

(a)La validité dun bon de commande émis est de un mois pour du matériel, des biens ou des services ordinaires et de trois mois pour les matières et matériels spécifiques notamment dans le cadre des usines.

(b) Tout bon de commande pour commande pour être valide doit faire lobjet dapposition de signatures autorisées de Nestlé CI, à savoir le chef de département ou son intérimaire et/ ou la Direction Générale

3 : Dépassement de délais

(a)Les délais de livraison mentionnés sur le présent Bon de Commande devront intégralement être respectés. Tout dépassement pourra faire lobjet à la discrétion de Nestlé du paiement dune astreinte de 10% du bon par jour de retard. Le montant total de lastreinte sera alors déduit du net à payer.

(b) Nestlé se réserve le droit en cas de retard dannuler purement et simplement, la commande, les acomptes perçus par le prestataire devront être remboursée dans

un délai de 72 heures. Toute commande livrée hors délais pourra faire lobjet dun retour aux frais du prestataire, sauf accord écrit de Nestlé. (c)Tout préjudice subi par Nestlé, constaté par acte authentique, et évalué par voie dexpert, résultant directement du non respect des délais par le fournisseur lui sera facturé sans bénéfice de discussion.

4 : Engagements réciproques

(a)La transmission du Bon de Commande au prestataire, et la décharge de ce dernier sur lune des copies vaut pour accord sur lensemble des conditions générales et spécifiques dachat tel que stipulé dans ce document.

(b)Les tarifs applicables sont ceux figurant sur ce bon de commande, sauf convention spécifique écrite plus avantageuse pour Nestlé. Aucun changement de prix ne peut intervenir pour les items commandés sans laccord écrit de Nestlé, et à condition que léventualité dune hausse de prix ait été admise à la commande. (c)Le prestataire sengage à respecter les garanties stipulées sur le Bon de commande ou toute convention écrite dont il serait fait référence dans le Bon de

(d)Les paiements seront effectués selon les conditions fixées par les deux parties et éventuellement mentionnées sur ce Bon de Commande.

5: Non-conformité

(a)Le fournisseur garantit la conformité des biens ou services à nos spécifications.

(b) Toutes marchandises, biens ou services non conformes à nos spécifications ne seront point réceptionnées, ou le seront sous réserve de contrôles approfondis, au terme desquels ils seront tenus à la disposition du prestataire ou vendeur, et/ou remplacés sans frais, remboursé ou crédité en entier comptablement dans notre compte client. Tous détails et justification de rejet seront fournis dans un délai de 72 heures.

(c)Les critères dhygiène et de sécurité en vigueur, et les normes en la matière seront respectés par les marchandises, bien ou services commandés y compris leurs emballages et conditionnement afin de prévenir tous risques dincendie ou risques divers. LA société Nestlé ne saurait être tenue pour responsable. (d)Les cas davarie pour défaut demballage seront directement imputables au prestataire.

6 : Cas de perte

(a)Les vendeurs seront tenus pour responsables de toute perte résultant du non livraison dans les délais acceptés sauf en cas de force majeure. Dans pareil cas, le prestataire sengage à nous prévenir dès la survenance du cas de force majeure, et à nous proposer une solution alternative de rechange dès que le caractère insurmontable du cas de force majeure disparaîtra.

7 : Inexécution des prestations

(a)La non exécution des conditions stipulées expose le vendeur à sa radiation définitive de la liste de nos fournisseurs.

CONDITIONS PARTICULIERES AU INSTALLATIONS TECHNIQUES

8: Documents Techniques

(a)Les plans dinstallation ou de fabrication doivent être soumis, pour accord à notre département technique, avant exécution et la documentation (plans, schémas notices, etc.) nécessaires à lutilisation et à lentretien de chaque matériel fournis, doit être remise en double exemplaire à lémetteur de la commande.

(a) Toute commande doit être réalisée conformément à la règlementation en vigueur, exécutée suivant les règles de lart et satisfaire aux conditions particulières définies dans notre commande.

(b)Dans le cas contraire, la fourniture peut être soit refusée, soit subir une réfaction.

10 : Règles de sécurité et dhygiène

(a)Pour les travaux exécutés au sein de lentreprise, les sous traitant devront se soumettre impérativement aux instructions dhygiène et de sécurité en vigueur au sein du groupe Nestlé, et à celles édictées par les autorités légales compétentes.

11: Confidentialité

(a)Les plans techniques et documents permettant en partie ou complètement la fabrication déquipements de produits ou de tout autre article transféré par nous après la conclusion du contrat ne peuvent pas être utilisés par vous, ni reproduits, ni copiés, transférés ou communiqués à des tiers sans notre autorisation préalable.

(a)En cas de litiges, les parties sobligent à un règlement amiable, les deux parties déclarent élire domicile à Abidjan.